

Qu'est-ce qu'un musée ?

Dossier
pédagogique
à destination
des enseignants



MUSEE

Musée Archéologique d'Arlon

1. Définitions

Musée

Le mot « musée » vient du grec *mouseion*, le lieu consacré aux Muses.

Le premier musée fut construit durant l'Antiquité à Alexandrie (en Egypte). C'était un lieu de recherche et d'étude qui accueillait un collège de savants s'intéressant à la nature et aux textes conservés dans la fameuse bibliothèque qui sera détruite par un incendie en 642.

Un musée est un établissement dans lequel sont rassemblées et classées des collections d'objets présentant un intérêt historique, technique, artistique, en vue de leur conservation et de leur présentation au public.

Définition du Petit Robert

Un musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation.

Définition du Conseil International des Musées (ICOM)

Il existe différentes catégories de musées, en fonction des thématiques qu'ils exposent :

Les musées d'archéologie regroupent des objets représentatifs d'une ou de plusieurs périodes historiques.

Les musées d'art présentent des ensembles d'œuvres d'art, tableaux, sculptures... choisis pour leur intérêt stylistique, artistique ou illustrant la carrière d'un artiste.

Les musées d'histoire regroupent des éléments réunis autour d'un thème historique représentatif d'une époque, de la vie d'un homme célèbre ou d'un événement.

Les musées d'histoire naturelle exposent des collections de zoologie, botanique, minéralogie...

Les musées d'ethnographie comportent des collections d'objets mettant en avant les particularités d'un pays, d'une région ou d'une époque.

Les musées des sciences illustrent des lois scientifiques fondamentales, les avancées techniques et scientifiques actuelles.

Collection

Les musées acquièrent, conservent et mettent en valeur des œuvres d'art ou des objets.

Une collection rassemble un ensemble d'objets qui ont un lien entre eux et qui sont sélectionnés en fonction de critères bien précis : leur rareté, leur intérêt artistique, historique, ethnographique, scientifique ou documentaire.

Le terme de “collections” désigne l'ensemble des biens muséaux.

On les distingue en catégories :

Les biens mobiliers : fabriqués par l'Homme, que l'on peut déplacer.

Les biens naturels : vivants, périssables, mais que l'on peut aussi déplacer.

Les biens immobiliers : bâtis ou non, rattachés au musée ; les sites (humanisés ou sauvages).

Les biens immatériels : de nature non physiques comme le savoir et la connaissance (par exemple les arts du spectacles, les coutumes, les techniques).

2. Les missions des musées

Acquérir

Il existe différents modes d'acquisition d'œuvres/d'objets, comme par exemple :

- La fouille (collections d'archéologie)
- Le don (toute libéralité à titre gratuit, sans acte)
- La donation (toute libéralité à titre gratuit, consacrée par un acte)
- Le legs (libéralité faite par testament)
- L'achat
- Le dépôt (le propriétaire conserve son droit sur l'objet)
- Le prêt

Conserver

Certains objets sont sélectionnés pour être exposés dans des salles destinées au public. Les autres objets sont entreposés dans les réserves, un lieu climatisé et adapté à la conservation des objets et des oeuvres.

La difficulté est liée à la diversité des collections : diversité des matériaux, des techniques... Les musées ont donc parfois plusieurs locaux qui forment les réserves. Un objet métallique, sensible à l'humidité, devra être conservé dans une réserve beaucoup plus sèche que la céramique, par exemple.

La conservation préventive permet de minimiser les risques de détérioration des objets. Cela implique des réserves climatisées, des rangements adaptés, une manipulation minimale des objets et une surveillance quotidienne.

Il est indispensable de contrôler l'air dans les salles d'exposition et dans les réserves en raison du taux d'humidité présent dans l'air, de la pollution, de la poussière, ou même des insectes. La lumière est aussi un facteur de risque.

Sans oublier les risques naturels ou le vandalisme.

Pour participer à la conservation préventive des objets et des oeuvres, les visiteurs doivent adopter certaines règles. Il est par exemple interdit de toucher.

Étudier

Les collections d'un musée doivent être "inventoriées", c'est-à-dire classées.

Le processus de classement est **l'inventaire** : chaque objet qui entre dans le musée se voit attribuer un numéro (= le numéro d'inventaire).

L'inventaire permet de lister, nommer, classer et photographier chaque objet qui fait partie de la collection. Auparavant, on tenait un registre papier, l'inventaire est aujourd'hui informatisé.

Les musées publient des ouvrages ou des articles scientifiques sur leurs collections. Ils accueillent également des chercheurs, nationaux et internationaux.

Diffuser

Les musées exposent des objets ou des oeuvres pour les présenter au public.

La "muséographie" comprend l'ensemble des tâches qui sont relatives à la conception d'une exposition ou d'une collection.

Il y a deux catégories d'exposition :

Les expositions permanentes

Les musées sélectionnent des objets/des oeuvres parmi leurs collections, qui sont destinés à être exposés sur une durée relativement longue et suivant un parcours précis (chronologique et/ou thématique).

Les expositions temporaires

Dans le cadre d'une exposition temporaire, les objets/oeuvres sont présentés durant une courte période (quelques mois). Les objets qui sont exposés proviennent des collections du musée et/ou de prêts d'autres musées ou de collectionneurs privés.

L'exposition temporaire est l'occasion de présenter des pièces habituellement conservées en réserves. Elle renouvelle les connaissances sur un sujet. Elle est d'ailleurs accompagnée d'un catalogue d'exposition et d'un dossier pédagogique pour les écoles.

3. Les métiers des musées

Le directeur

Il assure la gestion du musée, des collections et du personnel.

Le service scientifique

Il assure la conservation, l'inventaire, l'étude et la mise en valeur des collections.

Exemples: le conservateur, le restaurateur, le documentaliste, le photographe...

Le service éducatif

Il est en charge de la médiation avec les publics. Il met en place des outils (dossiers, fiches pédagogiques...) et des actions (visites adaptées au type de public.

Exemples: le médiateur, l'animateur, le guide...

Le service administratif

Il est en charge du secrétariat, de la comptabilité, des dossiers administratifs et budgétaires.

Exemples: l'agent d'accueil, le comptable...

Le service technique

Il assure le fonctionnement de la sécurité du bâtiment.

Exemples: l'ouvrier, le gardien...



Carte postale montrant le bâtiment dans les années 1930 lorsqu'il était occupé par l'école des demoiselles.

Coll. Institut Archéologique du Luxembourg

4. Le Musée Archéologique d'Arlon

Le bâtiment

1842 : *Année de construction*

Un homme d'affaires du nom d'Auguste Garnier fait construire une maison de style néoclassique, somptueuse pour l'époque, comprenant une cour et des écuries. En 1843, Garnier fut arrêté pour faux en écritures, détournements et banqueroute frauduleuse. Il est condamné à 10 ans de réclusion et la maison fut mise en vente publique.

1843 : *Hôtel de ville*

La ville d'Arlon achète le bâtiment et y établit son hôtel de ville. Vers 1850, les deux ailes latérales sont ajoutées au corps central.

1896 : *École moyenne des demoiselles*

Durant la seconde moitié du 19^e siècle, les autorités communales dotent Arlon d'une impressionnante série d'infrastructures scolaires. Mais les locaux se montrent rapidement insuffisants et l'Etat met la Ville en demeure de trouver un bâtiment convenable pour l'école moyenne des filles. Après de nombreuses discussions, l'hôtel de ville est transféré (à son emplacement actuel) et l'école moyenne à l'hôtel de ville. En 1933, l'école moyenne est réunie à l'école normale.

1934 : *Musée*

Après que l'école eut quitté les lieux, la Ville d'Arlon met le bâtiment à la disposition de l'Institut Archéologique du Luxembourg, société créée en 1847 dont la mission principale était dédiée de la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art de la province de Luxembourg. En 1959, le bâtiment est cédé à la Province de Luxembourg qui entreprend d'importants travaux à la fin des années 1960 – début des années 1970.

Au début des années 2000, la Province de Luxembourg reprend la gestion de son immeuble et le musée devient un service provincial. Les travaux de modernisation n'ont pas cessé depuis, dans l'objectif d'optimiser les conditions de conservation et les espaces réservés aux visiteurs.

Les collections

Les objets conservés au Musée Archéologique d'Arlon proviennent en très grande majorité du territoire de la province de Luxembourg, et vont de la Préhistoire à l'époque contemporaine.

L'exposition permanente

Seule la collection gallo-romaine est présentée de façon permanente au public.

Tout au long du parcours, des panneaux composés de textes, photos, schémas, plans offrent des informations générales sur la civilisation gallo-romaine en Trévirie.

Chaque objet exposé fait l'objet d'un "cartel", une étiquette d'exposition qui décrit pour chacun: l'appellation de l'objet, ses lieu et date de découverte, sa datation, le(s) matériaux dont il est constitué(s), le numéro d'inventaire et un bref descriptif.

Les salles d'exposition permanente sont régulièrement enrichies par de nouvelles pièces, provenant des réserves ou nouvelles acquisitions.

Les expositions temporaires

Une salle du musée est réservée aux expositions temporaires. Le musée organise une exposition par an sur le thème de l'archéologie, gallo-romaine ou d'une autre période.

Le musée emprunte des pièces à d'autres musées ou à des collectionneurs privés.

Il collabore aussi avec d'autres institutions pour accueillir des expositions.

Les réserves

Les réserves sont situées dans le sous-sol du musée. L'accès est réservé au personnel en charge de la gestion des collections et aux chercheurs.

Environ 20% des collections sont exposées. Le reste est conservé en réserves.

A l'occasion d'expositions temporaires, le musée sort des pièces de ses réserves. Il prête également des pièces à des musées, nationaux et internationaux, dans le cadre de leurs propres expositions temporaires.



La 2^{ème} salle de la galerie lapidaire.



Aperçu de la salle d'expositions temporaires.



Aperçu des réserves.

Petit lexique de muséologie

Architecture

L'architecture muséale se définit comme l'art de concevoir et d'aménager ou de construire un espace destiné à abriter les fonctions spécifiques d'un musée et, plus particulièrement, celles d'exposition, de conservation préventive et active, d'étude, de gestion et d'accueil.

Cartel

Pour aider à la compréhension d'un objet, on l'accompagne d'une étiquette individuelle ou « cartel ». Ces étiquettes doivent contenir le minimum d'informations permettant d'identifier les objets : le nom de l'objet, les conditions de sa découverte (date et lieu), sa datation, sa matière et un bref descriptif de sa fonction. On ajoute parfois ses dimensions, son numéro d'inventaire et son mode d'acquisition.

Cimaise

Elle désigne la partie des murs où s'accrochent les œuvres. Accrocher aux cimaises signifie « placer à hauteur des yeux ».

Collection

De manière générale, une collection peut être définie comme un ensemble d'objets qu'un individu ou un établissement a pris soin de rassembler, de classer, de sélectionner, de conserver dans un contexte sécurisé et le plus souvent de communiquer à un public plus ou moins large, selon qu'elle est publique ou privée.

Pour constituer une véritable collection, il faut que ces regroupements d'objets forment un ensemble relativement cohérent et signifiant.

Conservation

Dans le domaine muséal, elle rassemble l'ensemble des fonctions liées à l'entrée d'un objet dans un musée, soit les opérations d'acquisition, d'inscription dans l'inventaire, de catalogage, de mise en réserve de conservation, parfois de restauration.

Contexte

C'est l'environnement des objets au sein de l'exposition. L'évocation ou la reconstitution sont plus ou moins précis selon la documentation dont l'on dispose pour contextualiser. Le minimum consiste en une information écrite et photographique.

Education

L'éducation muséale peut être définie comme un ensemble de valeurs, de concepts, de savoirs et de pratiques dont le but est le développement du visiteur. Elle s'appuie notamment sur la pédagogie, le développement et l'épanouissement, ainsi que l'apprentissage de nouveaux savoirs.

Exposition

Le terme « exposition » signifie aussi bien le résultat de l'action d'exposer que l'ensemble de ce qui est exposé et le lieu où l'on expose.

Institution

Le musée est une institution en ce sens qu'il est un organisme régi par un système juridique déterminé, de droit public ou de droit privé.

Musée

Le terme « musée » peut désigner aussi bien l'institution que l'établissement ou le lieu généralement conçu pour procéder à la sélection, l'étude et la présentation de témoins matériels et immatériels de l'Homme et de son environnement. La forme et les fonctions du musée ont sensiblement varié au cours des siècles. Leur contenu s'est diversifié, de même que leur mission, leur mode de fonctionnement ou leur administration.

Muséographie

Elle est essentiellement définie comme l'ensemble des techniques développées pour remplir les missions muséales et particulièrement ce qui concerne l'aménagement du musée, la conservation, la restauration, la sécurité et l'exposition.

Muséologie

Étymologiquement, la muséologie est l'étude, la science du musée (et non sa pratique qui est renvoyée à la muséographie). Elle s'applique à tout ce qui touche au musée. Elle en étudie l'histoire et le rôle dans la société.

Patrimoine

La notion de patrimoine représente l'ensemble des témoins matériels de l'Homme et de son environnement. Peut être considéré comme patrimoine tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, reconnu et approprié collectivement pour sa valeur de témoignage et de mémoire historique méritant d'être protégé, conservé et mis en valeur.

Public

Le mot « public » désigne l'ensemble des utilisateurs du musée mais aussi l'ensemble de la population à laquelle chaque établissement s'adresse.

Réserves

Il s'agit du lieu de rangement des objets et des œuvres lorsqu'ils ne sont pas exposés. Les réserves sont généralement localisées dans les caves du musée et ne sont pas accessibles au public.

Vitrine

Élément mobilier utilisé pour exposer les objets à l'abri de la poussière et du contact physique avec le visiteur. **9**

Exploitation en classe

Niveau primaire : le musée de classe

Réaliser un musée miniature à partir d'objets que les enfants apportent de chez eux et qui leur sont chers. Demander pourquoi ils les ont conservés.

*Lesquels garder pour créer un musée de classe : comment choisir ? sur quels critères ?
Comment les décrire et les présenter ?*

Niveau secondaire : travail de recherche en atelier

1. Approche du musée en groupes

Identifier :

- les collections du musée,
- les différentes activités,
- les documents disponibles concernant le musée et ses collections.

2. Mise en commun

Élaborer une grille de lecture commune et définir les caractéristiques du musée :

- le type d'objets exposés,
- le type de mobilier d'exposition,
- le nombre de salles,
- le type de salles / d'espaces (collection permanente, salle d'exposition temporaire, atelier du service éducatif, boutique...),
- les activités proposées pour les différents publics,
- la fonction des documents disponibles (dépliant de promotion, catalogue, dossiers pédagogiques...)

3. Synthèse

Établir la carte d'identité du musée.

Musée Archéologique d'Arlon

13, rue des Martyrs

B-6700 Arlon

Informations et réservations :

Tél : + 32 (0) 63 21 28 49

E-mail : musee.archeologique@province.luxembourg.be

Web : www.province.luxembourg.be

Conditions et tarifs des visites guidées :

La visite est réservée aux groupes scolaires à partir de 10 élèves (max. 25/groupe).

La visite guidée dure 1h30.

Tarif : 25€/groupe + billet d'entrée individuel au tarif scolaire (1€/élève).



Musée Archéologique d'Arlon
Province de Luxembourg
SP Culture, Accompagnement,
Enseignement & Formation



Province de
Luxembourg

Un musée pour tous !